

Rapport d'activité annuel du Fonds de Reconstruction d'Haïti du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD FRH)

31 mai 2017



Rapport de l'Entité partenaire du Fonds de Reconstruction d'Haïti

Agent administratif du GNUD FRH
pour la période du **1er janvier au 31 décembre 2016**

Bureau des fonds multipartenaires
Programme des Nations Unies pour le développement
<http://mptf.undp.org>

Le Fonds de Reconstruction d'Haïti du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD FRH)

ORGANISATIONS PARTICIPANTES ONUSIENNES



Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)



Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)



Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)



Organisation Internationale du Travail (OIT)



Organisation internationale pour les migrations (OIM)



Organisation mondiale de la Santé (OMS)



Organisation Mondiale du Tourisme (OMT)



Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)



Programme Alimentaire Mondial (PAM)



Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)



Empowered lives.
Resilient nations.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)



Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

BAILLEUR DE FONDS DU GNUD FRH



Fonds de Reconstruction d'Haïti
(Australie, Brésil, Canada, Chypre, Colombie, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, Fonds pour la Paix et l'État, France, Irlande, Japon, Lettonie, Nigeria, Norvège, Oman, Suède, Thaïlande)

TABLE DES MATIÈRES

ABRÉVIATIONS ET SIGLES	V
DÉFINITIONS	VII
SOMMAIRE	1
1. INTRODUCTION	3
1.1 Le rapport annuel 2016.....	3
1.2 Haïti : contexte général	3
2. LE FRH ET LE GNUD FRH.....	4
2.1 But et résultats.....	4
2.2 Structures de gouvernance	4
3. RÉSULTATS PAR DOMAINES PRIORITAIRES D'INTERVENTION	5
3.1. Réduction des risques de catastrophes – PPSGN	6
a. Impact et résultats stratégiques.....	6
b. Produits clés	6
c. Défis, leçons et opportunités	7
3.2. Le renforcement des capacités.....	7
Appui au Cycle Électoral en Haïti	7
a. Impact et résultats stratégiques.....	7
b. Produits clés	8
c. Défis, leçons et opportunités	9
Appui à la Formation Professionnelle (AFP)	10
3.3. L'agriculture	11
AAFRFL.....	11
a. Impact et résultats stratégiques.....	11
b. Produits clés	11
c. Défis, leçons et opportunités	13
PCRCT	13
a. Impact et résultats stratégiques.....	14
b. Produits clés	16
c. Défis, leçons et opportunités	16
4. RÉSULTATS FINANCIERS	17
4.1. Sources, utilisation et solde des fonds.....	17
4.2. Intérêts perçus	18
4.3. Transferts de fonds.....	18
4.4. Dépenses et taux d'exécution.....	19
4.4.1 Dépenses déclarées par organisation participante	19
4.4.2. Dépenses par projet	19
4.4.3 Dépenses déclarées par catégorie.....	20
4.5 Recouvrement des couts	21
4.6 Transparence et responsabilité	21
5. CONCLUSIONS, ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES	22

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

Figure 1. Gouvernance du FRH	4
Tableau 1 : Distribution des projets financés par le FRH selon le montant alloué, la date de clôture et le domaine prioritaire d'intervention	5
Tableau 2. Aperçu de la situation financière au 31 décembre 2016 (en dollars américains)*	17
Tableau 3. Sources des intérêts et placements perçus, au 31 décembre 2016 (en dollars américains)*	18
Tableau 4. Transfert, remboursement et montant net financé, par organisation participante, au 31 décembre 2016 (en dollars américains)*	18
Tableau 5. Montant net approuvé, net financé, dépenses déclarées par organisation participante et taux d'exécution financier, au 31 décembre 2016 (en dollars américains)*	19
Tableau 6. Montant net approuvé, dépenses déclarées, et taux d'exécution par Project et par Organisation Participante au 31 décembre 2016 (en dollars américains)	19
Tableau 7. Dépenses par catégorie de budget du GNUD, au 31 décembre 2016 (en dollars américains)*	21

ABRÉVIATIONS ET SIGLES

AA	Agent Administratif
AAFRFL	Amélioration de l'Agriculture Familiale par le Renforcement de la Filière Lait à travers la production, la transformation de lait cru et la commercialisation de produits laitiers
AFP	Appui à la Formation Professionnelle
BEC	Bureaux Électoraux Communaux
BED	Bureaux Électoraux Départementaux
BID	Banque Interaméricaine de Développement
BM	Banque mondiale
BRGM	Bureau de Recherches Géologiques et Minières (France)
CA	Conseil d'Administration
CEP	Conseil Électoral Provisoire
CIRH	Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti
CNEV	Catalogue National des Espèces et Variétés
CSI	Cadre stratégique intégré des Nations Unies pour Haïti
CTV	Centre de Tabulation des Votes
DD SO	Développement Durable dans le Sud-Ouest
DOE	Direction des Opérations Électorales
DPC	Direction de la Protection Civile
DSRSG/RC/HC	Représentant spécial adjoint du Secrétaire général/Coordonnateur résident/Coordonnateur humanitaire
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FRH	Fonds de Reconstruction d'Haïti
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
GNUD FRH	Fonds de Reconstruction d'Haïti du Groupe des Nations Unies pour le développement
GPAS	Groupement de Production Artisanale de Semences
GRD	Gestion des Risques et Désastres
IDA	Association internationale de développement
MARNDR	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural
MBV	Membre des Bureaux de Vote
MENFP	Ministère de l'Éducation et de la Formation Professionnelle
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
MPCE	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
MPTF	Fonds d'affectation spéciale Pluripartenaires
MPTF Office	Bureau du Fonds d'affectation spéciale Pluripartenaires
MTPTC	Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications
OCID	Observatoire Citoyen pour l'Institutionnalisation de la Démocratie
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PARDH	Plan d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti
PARLQ	Programme d'Appui à la Reconstruction du Logement et des Quartiers

PCRCT	Projet de Contribution au Renforcement des Capacités Techniques, Administratives et Opérationnelles des services du MARNDR dans le secteur semencier
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPSGN	Plan de Prévention Séisme pour le Grand Nord d’Haïti
RCGRD	Renforcement des capacités dans la gestion des risques et désastres
RVPIIS	Réduction de la vulnérabilité des populations et des infrastructures dans le département du Sud
SNS	Service National Semencier
SNU	Système des Nations Unies
SPGRD	Secrétariat permanent de gestion des risques et des désastres
SQD	Semences de Qualité Déclarée
TDR	Termes de Référence
TPO	Table de Pilotage Opérationnelle
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l’enfance
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d’appui aux projets

DÉFINITIONS

Agence de mise en œuvre : l'organisation qui prend la direction d'un projet, assure la coordination de toutes ses activités et en fournit les rapports

Allocation : le montant approuvé par le Comité de pilotage du FHR pour un projet ou programme

Bailleurs de fonds : les parties qui apportent les moyens financiers pour la mise en œuvre des programmes

Contributions des bailleurs : les sommes versées par les bailleurs par l'entremise de l'Agent administratif (AA)

Coûts directs : les coûts dont on peut montrer ou identifier qu'ils font partie du coût d'exécution du Fonds fiduciaire

Coûts indirects : les coûts généraux qui ne correspondent pas directement à un programme ou une activité spécifique des organisations participantes – ces coûts sont récupérés en fonction des règles et règlements financiers de chaque organisation participante

Décaissement du projet : le montant versé à un vendeur ou à une entité pour des biens reçus, un travail accompli et/ou des services rendus (ne comprend pas les engagements non réglés)

Date de démarrage du projet : date de transfert du premier versement du MPTF Office à l'organisation participante

Dépenses du projet : le montant du versement pour le projet, en plus des engagements non réglés pour des paiements dus pour l'année

Engagement du projet : le montant pour lequel des contrats juridiquement contraignants ont été signés, y compris des engagements pluriannuels pouvant être payés aux cours des années suivantes

Montant net financé : le montant transféré à une organisation participante, moins les remboursements de soldes non dépensés de l'organisation participante

Organisations participantes : les organisations qui ont signé le mémorandum d'accord avec l'AA

Projet/Programme approuvé : un document de projet/programme, y compris le budget, etc., qui est approuvé par le Comité de pilotage du Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH) pour l'affectation des fonds

Taux d'exécution : les dépenses par rapport au montant net transféré

Total du budget approuvé : le montant approuvé par le Comité de pilotage du FRH

SOMMAIRE

2016 a été une année compliquée pour les efforts de relèvement et de reconstruction en Haïti. D'abord, l'instabilité politique s'est poursuivie, mais grâce aux nombreux efforts de toutes les parties impliquées, le pays a su trouver une structure de gouvernance transitionnelle jusqu'à la tenue de nouvelles élections présidentielles en novembre 2016 qui ont permis d'apporter un certain calme au regard de la situation politique. Toutefois, le processus de gouvernance démocratique demeure à un stade de consolidation initial, et malgré les avancées qui ont eu lieu en 2016, le processus démocratique devra attendre 2017 pour pouvoir glaner le fruit des efforts déployés, une fois que les élections municipales et législatives auront pris place. Ainsi, la logique indique qu'une grande partie des efforts des projets financés par le Fonds se soit centrée sur la tenue de l'élection présidentielle de 2016 et le processus de gouvernance, en particulier à travers un appui constant au Conseil Électoral Provisoire (CEP), qui a joué un rôle capital dans l'organisation des élections présidentielles et joue un rôle clé dans la tenue des élections législatives, municipales et locales afin que celles-ci se déroulent conformément au calendrier électoral en début 2017.

Mais les difficultés ne se sont pas conscrées à l'instabilité politique. Les aléas climatiques ont à nouveau fait souffrir le pays. Si en 2010 le tremblement de terre a été la catastrophe la plus importante à frapper le pays, en octobre 2016, l'ouragan Mathieu (de catégorie 4) a aussi contribué à la fragilisation du tissu social et économique du pays et a été la catastrophe la plus importante depuis 2010. Le plan de réponse humanitaire a ciblé pas moins de 2,4 millions d'Haïtiens affectés par l'ouragan pour un montant de 291,5 millions de dollars US, dont 230,000 déplacés internes. Selon l'évaluation des besoins après la catastrophe (PDNA), les secteurs les plus touchés sont deux des domaines prioritaires également financés par le FRH : le logement et l'agriculture. L'habitat à lui seul accuse des pertes évaluées à environ 856,28 millions de dollars US (370,000 foyers affectés et 175,000 personnes ayant perdu leur maison). Les besoins dans le domaine de l'agriculture avoisinent les 573,53 millions de dollars US en termes de pertes. Avec le passage de Mathieu, plus de 428.000 exploitants agricoles (qui représentent en termes d'effectifs plus de 2 millions de personnes) ont été touchés et décapitalisés, et les pertes globales sont de l'ordre de 2,778 milliards de dollars US (soit 183 639,27 milliards de gourdes). Près des trois quarts des effets sont considérés comme étant privés, c'est-à-dire directement subis par la population affectée. L'impact

de l'ouragan s'est ajouté aux besoins humanitaires préexistants dans tout le pays, notamment en ce qui concerne l'épidémie de choléra, la sécheresse induite par El Niño, et les déplacés suite au séisme de 2010.

Dans ce contexte, le mandat de la MINUSTAH a été à nouveau prorogé en octobre 2016 jusqu'au 15 avril 2017, et certaines étapes du processus démocratique se feront au début de l'année 2017, comme la tenue des élections législatives et municipales, reportées depuis octobre 2016 en raison de l'ouragan Mathieu.

A travers les financements alloués par le Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH), les agences du système des Nations-Unies et les partenaires opérationnels ont vu la finalisation des efforts entrepris à travers les programmes financés sous les six domaines d'intervention prioritaires, ainsi que l'émergence de nouveaux programmes, liés aux axes prioritaires identifiés.

Durant l'année 2016, sur les dix programmes initiaux financés par le FRH, un seul demeurait opérationnel :

1. Plan de Prévention Séisme Grand Nord d'Haïti (PPSGN) – Le projet a de nouveau sollicité une extension pour procéder à sa clôture le 30 septembre 2017

Toutefois, le projet d'appui au Cycle Électoral en Haïti, qui existait depuis 2015 mais était resté dormant en raison de l'impasse des négociations au niveau politique, a pris sa plénitude durant l'année 2016 en fonction des avancées obtenues qui ont abouti d'abord à une phase de transition, puis à la tenue de l'élection présidentielle de novembre 2016.

- Appui au Cycle Électoral en Haïti – 990,000 de dollars US financé par le FRH – date de clôture prévue: 30 juin 2017 – FRH 10

De plus, trois autres nouveaux projets ont été financés par le FRH durant 2016. Il s'agit de deux projets d'agriculture, et un projet de formation professionnelle, selon les détails suivants :

1. Contribution au renforcement des capacités techniques, administratives et opérationnelles des services du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) et des structures associatives concernées par le secteur semencier – 693,000 dollars US financé par le FRH – date de clôture prévue : 11 Janvier 2018 – FRH 11

2. Amélioration de l'agriculture familiale par le renforcement de la filière lait à travers la production, la transformation de lait cru et la commercialisation de produits laitiers – 1,287,000 dollars US financé par le FRH – date de clôture prévue : 31 juillet 2017 – FRH 12

3. Support à l'établissement d'un centre de formation professionnelle et développement des capacités institutionnelles en matière de formation professionnelle – 16,830,000 de dollars US - date de clôture prévue : 4 décembre 2019 – FRH 13

Le contexte n'a toujours pas facilité les efforts de redressement au long de cette année. La première partie de l'année s'est caractérisée par une période de transition politique entre janvier et juin 2016 au cours de laquelle un nouveau CEP a été installé, et un nouveau calendrier électoral a été défini, après une année 2015 marquée par l'insécurité et les troubles politiques. Initialement prévues pour le mois d'octobre 2016, les élections ont été repoussées au 20 novembre 2016, en raison de l'ouragan Mathieu, mais ont finalement pu avoir lieu. Le nouveau président, élu au premier tour, est Jovenel Moïse, choisi par l'ancien président Martelly pour représenter son parti le PHTK. Le résultat a été validé et les préparatifs pour la tenue des élections législatives et municipales, prévues pour le mois de janvier 2017, ont continué jusqu'en fin d'année.

L'impact des catastrophes naturelles récurrentes est particulièrement grave, compte tenu notamment des vulnérabilités et des disparités déjà existantes en matière de protection, de vulnérabilité socio-économique et environnementale. La plupart des Haïtiens restent hautement vulnérables aux catastrophes naturelles telles que les inondations, les glissements de terrain, les sécheresses, les tremblements de terre et les ouragans. Avec plus de la moitié de la population totale vivant dans une extrême pauvreté, l'Ouragan Mathieu a de nouveau démontré les coûts humains et économiques exorbitants des dommages causés par les catastrophes naturelles. Les tensions électorales, les manifestations politiques et l'insécurité ont affecté l'environnement humanitaire depuis la mi-2015, ajouté à cela une diminution observée de la présence humanitaire sur le terrain en raison du manque de financement.

La convergence des tensions politiques prolongées et des dommages créés par les catastrophes naturelles ont donc directement affecté la mise en œuvre des cinq programmes du FRH actuellement en cours.

Il faudra attendre l'instauration du nouveau gouvernement, la consolidation démocratique et la mise en œuvre des projets en 2017 pour pouvoir juger des objectifs obtenus par certains des programmes en exécution qui ont tout juste commencé en 2016. Il est toutefois évident que le FRH a su se positionner clairement pour soutenir les efforts dans les domaines d'intervention prioritaires. Par rapport à l'analyse de 2015, la pertinence des efforts principaux demeure évidente, lorsque l'on avait identifié, parmi les leçons apprises, l'importance à accorder à la prévention et réduction du risque de catastrophes naturelles, et le manque d'opportunité d'emplois dans le pays, ce qui est ciblé directement par le projet PPSGN et le projet concernant la formation professionnelle. De plus, les deux secteurs les plus affectés par l'ouragan Mathieu en 2016 selon l'évaluation des besoins sont l'agriculture et le logement, qui font aussi partie des domaines prioritaires du FRH, et dont deux nouveaux projets agricoles ont été financés en 2016.

Les défis subsistent et s'ajoutent dans un contexte difficile et en raison de la vulnérabilité du pays face aux catastrophes naturelles. Avec un retour au calme relatif, une consolidation du processus démocratique et l'assise d'une bonne gouvernance, liée aux efforts des partenaires humanitaires et des partenaires du développement et de la reconstruction, le pays doit pouvoir aspirer à une certaine stabilité et se concentrer désormais autant dans les efforts humanitaires que de développement et de récupération sociale et économique du pays. Le Système des Nations-Unies (SNU) a montré son engagement à appuyer le pays malgré toutes les difficultés politiques, les aléas naturels, les problèmes humanitaires et de développement, afin de venir en aide à toutes les populations concernées. Si le défi après le tremblement de terre de 2010 était d'assurer le relèvement et la reconstruction, six ans après le séisme, les défis se multiplient et requièrent le support continu du SNU pour pouvoir donner une réponse aux nombreux problèmes auxquels les Haïtiens doivent faire face. Le SNU se montre prêt à continuer sa collaboration avec le pays afin de faciliter au mieux de ses capacités les différents processus de redressement en cours, sur le plan politique, humanitaire, en matière de relèvement et de développement.

1. INTRODUCTION

1.1 Le rapport annuel 2016

Le rapport annuel 2016 sur les activités réalisées dans le cadre du GNUD FRH couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2016 ; il présente l'état de la mise en œuvre des projets et programmes conjoints dont le financement a été agréé. Ce rapport a été préparé par le Bureau MPTF selon les exigences de transmission des rapports énoncées dans l'Accord de transfert de fonds, conclu avec l'IDA. Il ne constitue ni une évaluation du GNUD FRH ni une évaluation de la performance des organisations participantes.

1.2 Haïti : contexte général

L'année 2016 a eu deux phénomènes essentiels pour le pays : tout d'abord, l'accord politique qui a permis une phase de transition (la première moitié de 2016) et, finalement, la tenue des élections prévues depuis 2015 le 20 novembre 2016, au cours desquelles un nouveau Président a été élu au premier tour. Si ce changement confère un potentiel positif quant aux efforts de bonne gouvernance démocratique, le second phénomène a, lui, pesé négativement sur un pays déjà dévasté par le séisme de 2010, les crises humanitaires, le choléra, et les catastrophes naturelles qui se succèdent chaque année et contrecarre les efforts de stabilisation du pays : l'ouragan Mathieu, qui s'est abattu sur le sud du pays le 4 octobre 2016, et a sérieusement aggravé la situation humanitaire du pays, avec une population cible pour le plan de réponse humanitaire de 2,4 millions de bénéficiaires.

Il faut donc d'une part saluer les avancées qui ont eu lieu au niveau politique, et prendre en compte les nouveaux besoins issus des pertes et dommages créés par l'ouragan Mathieu. C'est dans ce contexte que le FRH a continué les efforts entrepris dès sa création, notamment en matière de prévention des catastrophes naturelles, avec le Plan de Prévention Séisme Grand Nord d'Haïti, en exécution depuis 2011. Bien que ce programme n'eût pas pour but de mitiger les effets des ouragans, la prévention du risque sismique et la réduction de la vulnérabilité des départements du Nord-Est, Nord, et Nord-Ouest, tout en renforçant la résilience des populations afin de minimiser les pertes en vies humaines et économiques, demeure un objectif prioritaire pour le pays, particulièrement en vue d'événements futurs.

2. LE FRH ET LE GNUD FRH

2.1 But et résultats

En raison de l'afflux d'aide internationale massive qui a fait suite au séisme du 12 janvier 2010, à la demande du gouvernement Haïtien, l'Association Internationale de Développement (IDA), le Groupe des Nations Unies pour le Développement (GNUD) et la Banque Interaméricaine de Développement (BID), ont créé un fonds fiduciaire multi-bailleurs appelé Fond de Reconstruction d'Haïti (FRH). Depuis sa création, son objectif a été de canaliser et appuyer les efforts de reconstruction de la communauté internationale dans le cadre du Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement d'Haïti (ou PARDH), établi en mars 2010.

A travers six domaines prioritaires d'action alignés sur les priorités nationales, le FRH a financé quatorze projets et programmes des Agences du Système des

Nations Unies et leurs partenaires, pour un montant global actualisé de 146,104 million de dollars US.

2.2 Structures de gouvernance

Les structures de gouvernance du FRH sont composées de : a) un comité de pilotage du FRH qui est présidé par le ministre de l'économie et des finances, les membres du gouvernement, les bailleurs de fonds du FRH, la société civile et la société privée, et les trois entités partenaires, en plus du DSRSG/RC/HC. b) Le Secrétariat, assuré par la Banque Mondiale et basé en Haïti. c) Le bureau MPTF, basé à New York, qui joue le rôle d'agent administratif et donc responsable des divers services d'administration du fond. Le schéma ci-dessous détaille la structure du fond en Haïti :

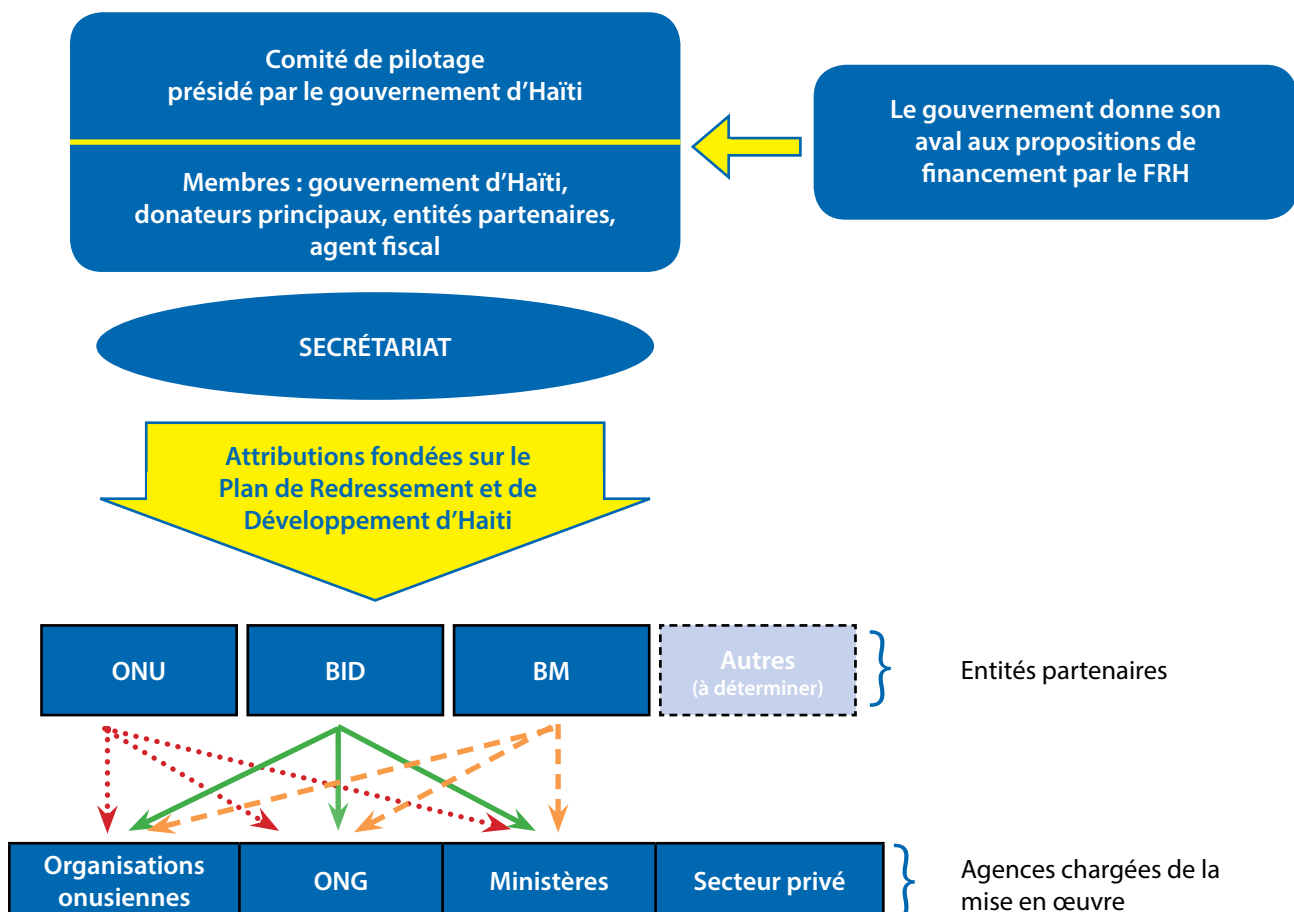


Figure 1. Gouvernance du FRH

3. RÉSULTATS PAR DOMAINES PRIORITAIRES D'INTERVENTION

Les résultats des projets du GNUD FRH sont organisés par domaines prioritaires d'intervention, qui sont au nombre de six : enlèvement et gestion de débris, logement, réduction des risques de désastres (RRD), environnement et développement durable, renforcement de capacités et agriculture. Ces domaines de programmation ont été sélectionnés pour étayer les priorités du gouvernement, sur la base de leur pertinence par rapport aux priorités nationales et aux besoins de la reconstruction. L'Équipe de pays du SNU en Haïti s'est engagée à travailler en partenariat avec tous les acteurs de la gouvernance d'Haïti, sous la direction du gouvernement, afin de contribuer aux

efforts dans les domaines prioritaires retenus dans le Cadre stratégique intégré des Nations Unies pour Haïti 2013-2016, qui est aligné sur le PARDH.

Aux six domaines prioritaires d'intervention correspond la mise en œuvre de quatorze projets, comme le montre le Tableau 1 ci-dessous. Deux de ces projets ont été opérationnellement complétés en 2012, quatre en 2013, un en 2014, et deux en 2015. Cinq projets étaient donc en exécution au cours de 2016. Tous ont ou sont en train de contribuer, de manière directe ou indirecte, à l'amélioration des conditions de vie des populations cibles, à travers les différentes activités entreprises.

Tableau No1 : Distribution des projets financés par le FRH selon le montant alloué, la date de clôture et le domaine prioritaire d'intervention

Domaine	Projet	Montant FRH (en dollars)	Date de clôture
Débris	Débris I, fusionné avec Débris II	16,780,500	30.06.2013
	Débris II	24,750,000	30.06.2013
Logement	PARLQ	24,423,300	31.07.2015
	16/6	29,700,000	31.03.2015
Réduction des risques de désastres	RCGRD	1,980,000	2012
	PPSGN	9,860,400	Prorogé au 30.09.2017
Renforcement des capacités	Appui à la CIRH	990,000	2012
	Appui au Cycle Electoral en Haïti	990,000	30.06.2017
	Support à la Formation Professionnelle en Haïti	16,830,000	Nouveau jusqu'au 4.12.2019
Environnement et Développement durable	RVPIDS	7,920,000	30.03.2013
	DD SO, CSI Phase I	7,920,000	30.06.2013
Agriculture	Développement de la production et transformation de lait en Haïti	1,980,000	31.12.2014
	Project de Contribution au renforcement des capacités techniques, administratives et opérationnelles des services du MARNDR dans le secteur semencier- PCRCT	693,000	Nouveau jusqu'au 11.01.2018
	Amélioration de l'Agriculture Familiale par le renforcement de la filière lait - AAFRFL	1,287,00	Nouveau jusqu'au 31.07.2017
Total		146,104,200	

Sources : fiches techniques des projets, avril 2016

3.1. Réduction des risques de catastrophes – PPSGN

a. Impact et résultats stratégiques

Le projet Plan de Prévention Séismes Grand Nord d'Haïti (PPSGN) a continué durant l'année 2016 et a été prorogé jusqu'au 30 septembre 2017 suite à l'accord du comité de pilotage.

Le projet PPSGN, réalisé avec le Ministère de l'Intérieur et des collectivités locales (MICT) et le concours de différents acteurs privés, des instituts de recherche (BRGM-France), des ONGs internationales et des partenaires institutionnels au sein des ministères et des délégations des grandes villes du Nord, est articulé sur 4 piliers afin de définir le niveau de risque, de le prendre en compte de manière effective pour les infrastructures existantes et à venir, de former et d'informer sur le risque et les solutions pour s'y adapter et de renforcer les capacités locales.

Les quatre piliers sont les suivants :

- i) Pilier 1 – Approfondir la connaissance de la menace sismique. Les rapports narratifs, les documents synthétiques la cartographie des résultats du micro zonage sismique sur les 3 départements sont finalisés. Les actions de vulgarisation des résultats continueront jusqu'à la fin du projet.
- ii) Pilier 2 – Concerter, coopérer et communiquer sur le risque sismique et les solutions pour s'y adapter. Ce pilier s'est articulé à travers d'une part par l'intégration de la gestion des risques et désastres dans le curriculum scolaire haïtien, avec l'appui technique de l'UNESCO et des différentes entités étatiques du Ministère de l'Éducation Nationale. Les manuels ont été testés et sont en attente de validation de leur contenu technique par la Direction de la Protection Civile (DPC). Les activités de sensibilisation publique ont continué durant l'année 2016, et la validation des rapports sur l'évaluation de la vulnérabilité de la menace sismique a été achevée.
- iii) Pilier 3 – Evaluer la vulnérabilité du bâti existant et formation de la chaîne de construction en génie parasismique. Trois campagnes de vulgarisation ont eu lieu dans le Nord, le Nord-Est et le Nord-Ouest du pays afin de montrer à la population le besoin d'incorporer les techniques de construction depuis le choix du terrain jusqu'à la réalisation de l'ouvrage. Le projet continue de travailler avec le MTPTC pour arriver à un changement de comportement dans le

domaine de la construction. Le BRGM a été choisi pour le diagnostic du renforcement structurel alors que le renforcement des trois bâtiments se fera durant la prochaine phase.

- iv) Pilier 4 – Renforcer les capacités locales. Le contenu technique des plans de contingence pour les trois départements sont prêts et il ne manque que le feu vert de la Direction de la Protection Civile pour procéder à la distribution des documents.

En termes généraux, le projet continue à rechercher un changement de comportement de la population, ainsi que des élèves et professeurs. Des campagnes de sensibilisation ont eu lieu dans les trois départements et les brigadiers volontaires de la DPC et les scouts ont été mis à contribution, touchant plus de 7000 personnes. L'incorporation de la Gestion des Risques et Désastres (GRD) dans le cursus scolaire avec la production de manuels n'attend que la validation du contenu technique par la DPC. Toute la documentation est désormais préparée, et il ne manque que le renforcement structurel de trois bâtiments et la continuation des actions de vulgarisation sous le troisième pilier pour pouvoir compléter le projet. Pour terminer ces deux volets, le comité de pilotage a accordé une extension de neuf mois jusqu'à fin septembre 2017.

b. Produits clés

Connaissances, compréhension et attitudes face aux risques de séisme

- Les documents de micro zonage sismique sont finalisés pour les trois départements du Grand Nord.
- Pour la première fois, les trois départements du Grand Nord sont dotés de leur plan de contingence sismique afin de pouvoir répondre et d'organiser les secours en cas de séisme.
- Un manuel sur la GRD destiné aux directeurs des écoles et professeurs a été développé afin de faire partie du cursus scolaire ; il a été testé auprès de 40 enseignants dans les départements du Grand Nord. Élaboré avec l'expertise du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'UNESCO, le manuel est en attente de la validation de son contenu technique par la DPC.
- Plusieurs établissements demandent à pouvoir continuer les actions d'éducation/sensibilisation relatives à la GRD.

- Les plans de contingence sismique ont été remis à la DPC aux fins de diffusion, revus et corrigés selon les recommandations de la DPC. Ils sont aujourd'hui prêts et utilisables.
- Les villes de Saint Louis du Nord et de Port de paix ont bénéficié de deux journées de sensibilisation chacune, avec le concours des brigadiers de la DPC et de la Croix-Rouge, avec distribution de dépliants et de posters.
- Un document de référence permettant la vulgarisation des contenus de tous les travaux réalisés est prévu
- Le contrat avec le BRGM a été signé pour faire les études approfondies des bâtiments à renforcer au cours de 2017

c. Défis, leçons et opportunités

Le défi le plus important est de conjuguer tous les efforts en vue d'arriver à tout finaliser en fonction du nouveau délai accordé par le comité de pilotage national. Il existe une opportunité de faire de ce projet un instrument de référence au regard des défis à relever dans le Grand Nord et ailleurs malgré les difficultés de taille auxquelles le projet a dû faire face durant toute la période d'exécution.

3.2. Le renforcement des capacités

Pour ce domaine prioritaire, deux projets sont financés par le FRH cette année : le premier, l'Appui au Cycle Électoral en Haïti, avait commencé en 2015, et figure déjà dans le rapport de l'année antérieure. Le deuxième, un nouveau projet de formation professionnelle a été financé cette année mais sa mise en œuvre n'aura lieu qu'en 2017.

Appui au Cycle Électoral en Haïti

a. Impact et résultats stratégiques

Le projet a été mis en œuvre dans une période d'incertitude et d'agitation politique qui ont mené à un changement de stratégie du projet en fonction du déroulement des événements. Si le projet avait initialement identifié cinq composantes, la révision du document de projet du PNUD a entraîné une nouvelle répartition budgétaire, avec la réallocation de toutes les ressources sur la composante trois : « Appui aux opérations électorales ». La révision du ProDoc a été signée le 14 novembre 2016 par le Ministre de la Planification et

de la Coopération Externe et le PNUD. Le montant total du budget inscrit dans le cadre du Basket Fund s'élève à 68,907,579 dollars US, dont la majorité financée par le Gouvernement d'Haïti, et une contribution du FRH à hauteur de 990,000 dollars US.

L'impact principal du projet a été de contribuer à la tenue des élections du 20 novembre 2016 et à l'avancement des préparatifs des élections du 29 janvier 2017, à travers d'un appui soutenu au Comité Electoral Provisoire (CEP), qui joue un rôle fondamental dans la préparation des élections et tout le processus électoral. Le contexte était particulièrement difficile, compte tenu des différentes périodes du calendrier électoral.

1. La période de préparation du deuxième tour des élections présidentielles et des élections législatives partielles, initialement prévues le 27 décembre 2015, qui ont été reportées au 24 janvier 2016, puis reportées indéfiniment.
2. La période de transition entre janvier et juin 2016 au cours de laquelle un nouveau CEP a été installé, les résultats des élections de 2015 ont été évalués et vérifiés, et la période électorale a été relancée suite à l'annonce d'un nouveau calendrier.
3. La période de préparation des élections du premier tour des présidentielles, du renouvellement du tiers du Sénat et les législatives et municipales partielles qui ont eu lieu le 20 novembre 2016.

Le projet a poursuivi son appui stratégique, technique et opérationnel au CEP au cours du mois de décembre 2016, pour la préparation du deuxième tour du tiers du Sénat et des élections locales qui ont eu lieu le 29 janvier 2017.

Le projet a porté une attention particulière à l'application de l'ensemble des recommandations soumises à l'issue des élections de 2015, et les capacités du CEP ont été renforcées, en dépit d'un calendrier électoral serré et des urgences émergentes suite au passage de l'ouragan Mathieu en octobre 2016.

Il y a eu neuf réalisations majeures apportées par le projet en appui au CEP, qui ont contribué à la réussite des élections du 20 novembre 2016 et à l'avancement des préparatifs des élections du 29 janvier 2017 :

- 1) La mise à la disposition des centres et des bureaux des votes, le matériel sensible et non-sensible de qualité et de sécurité ainsi que l'acquisition de

1.200 tentes pour servir de bureaux de vote, ce qui a permis aux électeurs d'exercer leur droit de vote dans les départements affectés par le passage de l'ouragan Mathieu.

2) L'appui à la préparation et à la livraison à temps des bulletins de votes et des listes électorales, ce qui a permis le bon déroulement de vote.

3) La mise à la disposition du CEP d'un système web de pré-inscription des candidats ayant permis d'éviter au CEP et aux partis politiques de faire face à des doubles voire triples inscriptions, et de favoriser l'intégration des femmes candidates au sein des cartels pour les élections municipales et locales. Ce système a également permis l'inscription en ligne des mandataires des partis politiques.

4) La mise à la disposition aux 11 Bureaux Électoraux Départementaux (BED) et 142 Bureaux Électoraux Communaux (BEC), de laptops, de clés USB, ce qui a permis de rendre 100% de ces structures déconcentrées du CEP connectées en ligne.

5) La contribution à la formation et au renforcement des capacités du personnel électoral notamment les superviseurs et membres des bureaux de vote (MBV), ce qui a permis le bon déroulement du scrutin du 20 novembre 2016.

6) L'appui à la mise en place de nouvelles procédures régissant l'accréditation des mandataires, le déroulement du vote, la transmission du matériel électoral et le Centre de Tabulation des Votes (CTV), ce qui a contribué à l'amélioration et la transparence du processus.

7) L'appui à la formation des juges électoraux et à l'amélioration des procédures et du traitement du contentieux électoral, ce qui a permis un meilleur traitement des contestations électorales et a contribué à la pacification du processus et à l'acceptation des résultats définitifs des élections.

8) La publication des photographies des PV prises et transmises par les superviseurs des CTV immédiatement après la tenue du scrutin, grâce aux smartphones acquis et configurés par le Projet, ce qui a favorisé la transparence dans la publication des résultats des élections.

9) La valorisation et renforcement des capacités des jeunes femmes et hommes de la société civile civiquement engagée, ce qui a contribué à sensibilis-

er et à encourager les citoyens vivant dans les zones touchées par l'ouragan et dans tout le territoire du pays à se rendre aux urnes.

b. Produits clés

Appui aux opérations électorales et renforcement des capacités stratégiques, techniques et opérationnelles du CEP :

a) Durant la période en vue du scrutin initialement prévu le 24 janvier 2016

- Acquisition des matériels et services supplémentaires liés à la formation et au fonctionnement du personnel électoral, aux opérations du CTV et à la campagne d'information électoral
- Élaboration du manuel de contentieux électoral, du manuel de procédures du CTV et du règlement sur le fonctionnement du CTV, documents approuvés en janvier 2016 par le CEP avant la démission de son Président
- Dans le cadre de la campagne de sensibilisation et de l'éducation civique, les spots radios et TV diffusés à travers l'appui du projet ont pu toucher 97% (par radio) et 66% (par TV) de la population.
- 290 Volontaires Multiplicateurs de la Démocratie et la Citoyenneté de la COHAIV ont été ensuite mobilisés, ayant mené 1.463 séances de sensibilisation

b) Durant la phase de transition entre les deux processus électoral (février à octobre 2016)

- Suite à l'annonce du nouveau calendrier électoral par le CEP le 6 juin 2016, le projet a promu la réactivation de la Table de Pilotage Opérationnelle (TPO) et des Commissions Techniques du CEP afin d'assurer la cohérence des interventions des partenaires en appui au CEP, et d'avance selon les différentes étapes prévues au calendrier électoral
- Le projet a appuyé le développement d'outils technologiques liés à la gestion de la fiche de paie du personnel vacataire et de l'inventaire des actifs, la rédaction de règlement sur les procédures de votes pour les mandataires, les observateurs nationaux, et l'élaboration d'un manuel de procédures financières et administratives.
- Un comité mixte CEP/PNUD a été établi pour assurer des rencontres hebdomadaires sur la conduite des activités

➤ Un audit du projet a eu lieu du 27 juin au 8 juillet 2016

c) La période en vue du scrutin du 20 novembre 2016

- Préparation et obtention du matériel sensible et non-sensible.
- Mise en place d'une Task Force composée de la Direction des Opérations Électorales (DOE) du CEP, du PNUD, de la MINUSTAH et de l'UNOPS afin d'évaluer les dégâts, identifier les besoins et trouver des solutions pour les centres de vote détruits, non-utilisables ou non-accessibles suite au passage de l'ouragan Mathieu.
- 979 des 1200 tentes acquises par le PNUD ont été utilisées comme centres et bureaux de vote le jour du scrutin
- Rédaction et mise à jour du règlement de contentieux électoral, du manuel de contentieux électoral, et des nouveaux règlements et du manuel de procédures du CTV afin de mieux clarifier les procédures et améliorer la transparence du processus électoral
- Assistance technique à la Direction de Communication du CEP dans l'élaboration et l'exécution du plan de sensibilisation post-Mathieu
- 11 BED et 142 BEC ont été équipés avec un laptop et une clé USB chacun, pour renforcer leur capacité opérationnelle et leur communication avec le CEP

Le projet a permis d'identifier un bon nombre d'indicateurs de succès, et principalement le constat des observateurs de l'Observatoire Citoyen pour l'Institutionnalisation de la Démocratie (OCID), pour les scrutins du 25 octobre 2015, du 20 novembre 2016 et du 29 janvier 2017, comme suit :

	25 oct 2015	20 nov 2016	29 jan 2017
% de BV de vote installés	99.9%	99.8%	99.5%
% de BV où le matériel électoral est installé	96%	99.1 %	99.8 %
% de BV où les documents électoraux sont installés	88.2%	93.2%	95.3%

D'autres indicateurs de succès sont les 11.993 listes d'émargement, les 1.534 listes d'émargement complémentaires, et les 11.993 listes électorales devant être affichées à l'entrée des bureaux de vote ; 7 logiciels d'enregistrement mis à la disposition du CEP et utilisés pendant les élections de 2016-2017 ; la mise à disposition du CEP des statistiques électorales ventilées par sexe ; 7 règlements et deux manuels mis à la disposition du CEP et largement diffusés pendant les élections ; la contribution au renforcement des capacités de 7 techniciens du CEP (dont 2 femmes), pour ne citer que quelques exemples. Le projet a su focaliser son appui sur des éléments indispensables au processus électoral en appui au CEP.

c. Défis, leçons et opportunités

Les défis principaux ont été nombreux, avec pas moins de sept grandes difficultés :

- 1) L'incertitude et la volatilité du processus électoral liées au contexte politique instable et sensible et les modifications fréquentes du calendrier électoral qui ont obligé le Projet à adapter la programmation des activités rapidement et de manière constante.
- 2) La perte de ressources financières en raison du report des élections qui ont été prévues le 24 janvier 2016 et les besoins de financement supplémentaire qui ont émergé suite à la décision de reprendre le premier tour de l'élection présidentielle du 25 octobre.
- 3) La difficulté de garantir un renforcement institutionnel stable du CEP à cause de changement de Conseil en particulier au milieu de la période électoral.
- 4) La difficulté d'avoir à temps les requêtes et / ou les spécifications techniques du matériel ou des services à acheter pour le compte du CEP n'a pas toujours permis au Projet de faire une meilleure planification des achats et l'a mis trop souvent dans des situations d'urgence.
- 5) Suite à la répartition du budget des opérations électorales entre le CEP et le PNUD, certaines activités ont été exécutées directement par le CEP. Toutefois, le déficit de communication sur le niveau d'avancement desdites activités a parfois rendu difficile la possibilité de fournir une assistance appropriée pour faire avancer les activités planifiées.
- 6) Le passage de l'ouragan Mathieu les 3 et 4 octobre 2016, soit quelques jours avant le scrutin planifié

le 9 octobre, s'est avéré catastrophique pour le contexte électoral, en raison de la destruction ou de l'endommagement d'un grand nombre de centres de votes notamment dans le Grand Sud.

7) Le manque de ressources financières pour les composantes 4 et 5 du ProDoc malgré leur importance dans le processus électoral, suite à la réorientation des ressources aux opérations électorales (composante 3 du ProDoc) proposée en juillet 2016.

Malgré le changement de Conseil au milieu du processus, le Projet a mené des efforts pour construire la confiance avec le nouveau Conseil et le nouveau Directeur Exécutif du CEP, et a maintenu une relation proche avec les directions techniques du CEP tout au long du processus. En conséquence, un partenariat solide a été établi, qui a permis l'exécution des activités selon le calendrier électoral.

Malgré l'environnement externe qui a été extrêmement complexe, le Projet a été capable de répondre aux demandes du CEP et atteindre les résultats grâce à la capacité de l'équipe d'adapter son appui rapidement, en prenant des initiatives et en utilisant les solutions innovatrices et créatives.

Le Projet a assuré l'organisation de réunions de coordination bimensuelle avec le CEP, la MINUSTAH, UNESCO, ONU Femmes et COHAIV dans le domaine de l'éducation civique. Ce partenariat a permis de partager des ressources et de maximiser les expertises de chaque institution, qui a contribué à la mobilisation et l'autonomisation des associations des jeunes (COHAIV) et des femmes, et l'appropriation nationale d'éducation civique.

Le projet a aussi identifié les bonnes pratiques et leçons suivantes :

- 1) Le Projet a eu une approche proactive en soumettant des propositions de plans à l'avance, en anticipant les demandes qui peuvent venir du CEP à la dernière minute.
- 2) Le Projet a informé le CEP sur l'évolution des activités du Projet sur la base quotidienne et a alerté sur les risques encourus à la suite des retards dans l'exécution du calendrier électoral.
- 3) Le Projet avait élaboré des plans de sauvegarde (« back up ») et envisagé plusieurs scénarios afin d'être en mesure de répondre rapidement aux

changements fréquents de stratégies / de décisions du CEP.

4) Dans le domaine où les experts du PNUD ont travaillé étroitement avec les contreparties du CEP, des relations plus fortes ont été construites entre les deux institutions, ayant permis des résultats plus positifs (exemple : formation, appui juridique, appui au DRE).

Appui à la Formation Professionnelle (AFP)

Ce projet, prévu pour une durée de 42 mois jusqu'au 4.12.2019, a comme principal objectif d'appuyer le gouvernement à reconstruire le tissu économique et social du pays de manière durable, et particulièrement en répondant aux défis structurels en matière d'emploi, plus spécialement à l'emploi des jeunes. Le projet est censé contribuer au revenu des jeunes soit par la formation de jeunes qui seront absorbés par le marché de l'emploi du secteur privé, ou par l'auto-emploi de jeunes qui contribueront à créer de nouveaux postes de travail, y compris le travail à son propre compte.

Les quatre objectifs spécifiques sont :

- a) Un centre de formation professionnelle est établi avec la capacité de former 3000 étudiants par année ;
- b) Un programme de renforcement institutionnel de long-terme est en place pour l'Institut National de la Formation Professionnelle (INFP) afin de lui permettre de remplir son mandat de promotion de la formation technique et professionnelle en Haïti ;
- c) Un programme de formation est offert à la population sur l'emploi et en particulier sur l'emploi jeune et l'emploi à fort potentiel d'embauche/emploi à son propre compte ;
- d) Le projet est géré, suivi et évalué de manière adéquate.

Le Projet est financé par le Brésil dans le cadre d'un modèle de coopération Sud-Sud. Le projet a été approuvé en août 2016 et officiellement inauguré le 9 novembre 2016, pour un montant global de 17,000,000 de dollars US, dont 16,830,000 ont été transféré par le MPTF au bureau PNUD du Brésil, après déduction du 1% des frais administratifs.

Le nouveau gouvernement n'étant pas encore en place, il a été décidé que les missions d'identification

du site pour le centre de formation professionnelle et la définition des domaines techniques de formation devraient avoir lieu avant la fin du premier trimestre de 2017, afin de laisser le temps au nouveau gouvernement de prendre son assise.

Ainsi, aucun décaissement n'a eu lieu en 2016, et les premiers décaissements iront de pair avec les premières activités durant l'année 2017. Les premiers résultats seront donc inclus dans le rapport annuel consolidé de 2017.

3.3. L'agriculture

Deux nouveaux projets ont été financés dans le domaine de l'agriculture durant 2016 : le premier est une continuation de l'appui au secteur laitier et au projet de développement du secteur finalisé à fin 2014 sur les fonds du FRH, intitulé « Amélioration de l'Agriculture Familiale par le Renforcement de la Filière Lait à travers la production, la transformation de lait cru et la commercialisation de produits laitiers » (AAFRFL). Le second est le « Projet de Contribution au Renforcement des Capacités Techniques, administratives et opérationnelles des services du MARNDR dans le secteur semencier » (PCRCT).

AAFRFL

a. Impact et résultats stratégiques

L'objectif global du projet de la FAO est d'améliorer les conditions de vie des petits producteurs tout en respectant l'environnement et d'appuyer le développement de toute la filière laitière en Haïti. Pour ce faire les quatre objectifs spécifiques sont le renforcement de la capacité des associations d'éleveurs producteurs de lait, l'appui technique aux onze laiteries afin d'améliorer le système de gestion, proposer une stratégie de commercialisation de produits laitiers, et le renforcement de la capacité des agents des services décentralisés du MARNDR et partenaires nationaux.

Bien que le projet ait été signé en janvier 2016, les activités ont démarré en juillet 2016 avec la nomination du Directeur National et la première réunion du comité de pilote du projet a eu lieu en décembre 2016. Il est donc trop tôt pour parler d'impact, et l'année s'est centré sur les activités essentielles et la mise en place du processus d'exécution du projet. Toutefois une extension est prévue pour une période de six mois sans coûts additionnel pour se rattraper avec les activités du

projet.

Les réalisations les plus saillantes ont été :

- La réalisation d'une enquête de diagnostic de l'état des lieux auprès des 302 producteurs, 70 membres de Conseil d'Administration (CA) de 10 associations des producteurs et 11 laiteries (70 employés). Ceci a permis d'établir une feuille de route pour un meilleur suivi, ce qui a donné lieu à une lettre d'accord signée avec la Direction de Production Animale du MARNDR qui a affecté 25 cadres de tous les six départements pour faire le suivi et l'accompagnement des associations et des laiteries.
- La validation des critères de sélection des bénéficiaires du projet (restructuration des associations, légalisations des associations, tenue des réunions mensuelles, transparence dans la gestion et la bonne gouvernance).
- La validation par tous les acteurs et la production de 1000 exemplaires du manuel sur les bonnes pratiques de l'hygiène de la traite manuelle.

Ces réalisations vont permettre d'aboutir à :

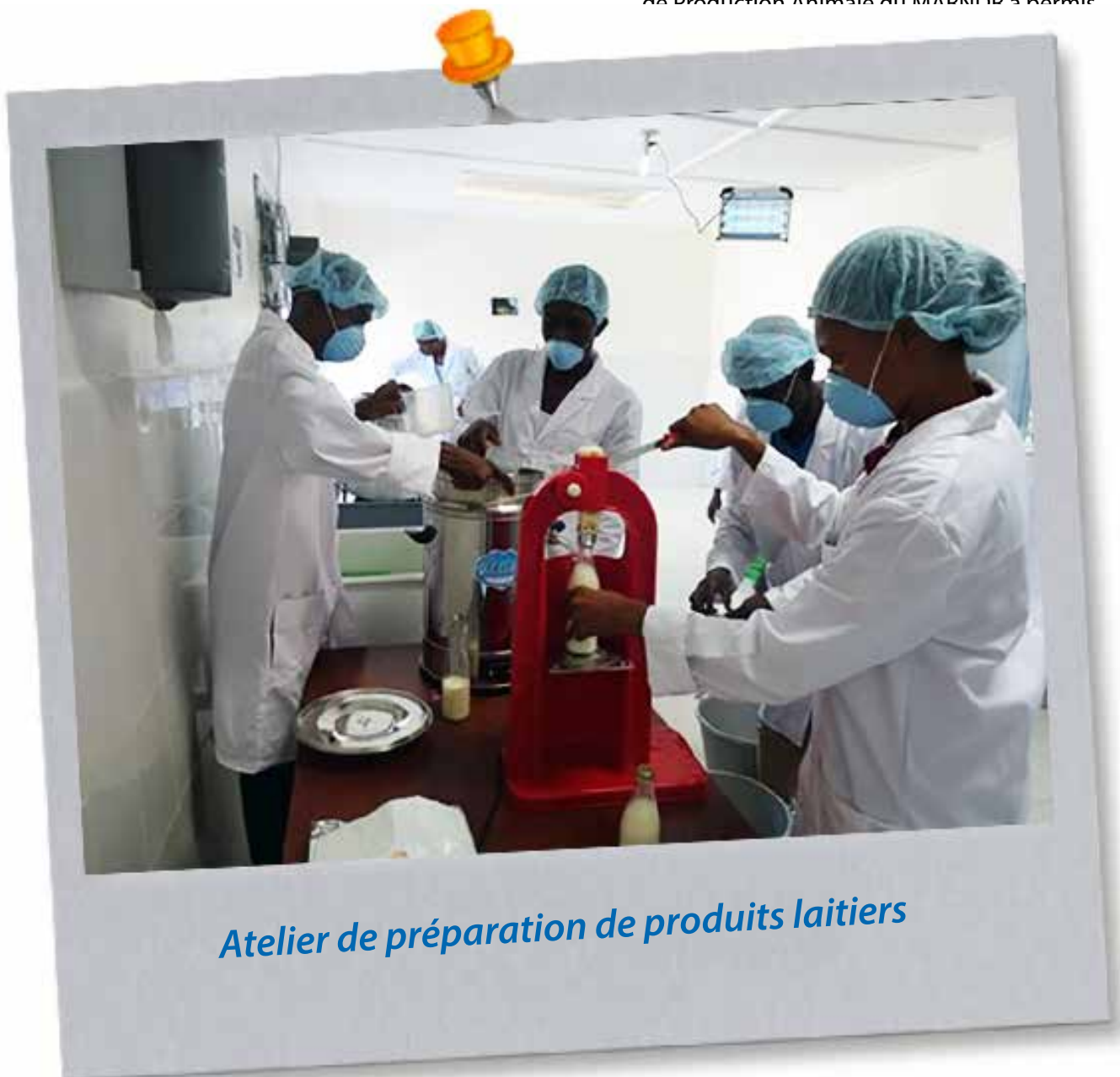
- a) Une meilleure identification et structuration des associations de producteurs de lait.
- b) Une meilleure qualité de lait cru livré à la laiterie permettant d'avoir des produits de bonne qualité avec une durée de conservation plus longue.
- c) Les éleveurs producteurs de lait, agents vétérinaires sont formés et les éleveurs ont amélioré leurs parcelles fourragères.

b. Produits clés

Renforcement des capacités techniques et organisationnelles :

- Etablissement des critères de sélection des potentielles associations et laiteries bénéficiaires avec les partenaires (MARNDR et VETERIMED) et les principaux acteurs de la filière, et leur validation par le Comité de Pilotage, ce qui a permis de confirmer les 10 associations et 11 laiteries bénéficiaires
- Réalisation des enquêtes de diagnostic d'état des lieux sur le terrain pour évaluer les principaux besoins des bénéficiaires, dont les constats permettent d'ajuster les activités du projet en fonction des conclusions des enquêtes

- La situation générale des laiteries en ce qui concerne la bonne gouvernance et les états financiers n'est pas encourageante, avec 50% des laiteries fermées, et une absence de bonne gouvernance – ce qui s'est traduit par des séances de sensibilisation des membres du CA sur l'importance de la bonne gouvernance, avec des premiers résultats encourageant (3 laiteries ont commencé à mettre de l'ordre dans l'entreprise selon l'accompagnement technique du projet – Grison Garde, Limonade, Thomazeau)
- Un document sur les outils de bonne gouvernance a été rédigé pour multiplication
- La définition avec les acteurs de la filière de la liste de produits à fabriquer et la liste de matériels appropriés pour chaque laiterie.
- Les Termes de Référence (TDR) pour l'étude de marché ont été finalisés et soumis pour appel à proposition
- Un code de procédure est en cours d'élaboration, comprenant un manuel pour le personnel, pour la gestion financière et comptable, et pour les achats, afin de contribuer à une meilleure gestion de la laiterie
- La lettre d'entente signée avec le Direction de Production Animale du MAPNDP a permis





Atelier de formation sur la préparation et le traitement des produits laitiers dans une laiterie

c. Défis, leçons et opportunités

Au-delà du démarrage tardif du projet, l'équipe du projet a fait face à certains défis, tels que la réticence de certaines laiteries à être transparentes ou à suivre les bonnes pratiques de gestion d'entreprises. D'autre part, en raison de l'ouragan Mathieu, deux laiteries bénéficiaires (Torbeck et Marfranc) ont été endommagées ce qui a obligé le projet à réaffecter de l'argent pour leur réhabilitation. De plus, cela a entraîné un retard significatif dans la constitution des bases de données des laiteries, et il a fallu attendre à ce que les zones soient en sécurité avant de procéder à un déplacement sur le terrain. Ceci a freiné les activités des laiteries et a obligé à reprendre les enquêtes.

PCRCT

L'objectif global du Projet de Contribution au Renforcement des Capacités Techniques, Administratives et Opérationnelles des services du MARNDR et des structures associatives concernés par le secteur semencier (PCRCT) est l'amélioration de la sécurité alimentaire des agriculteurs familiaux par l'augmentation de la productivité et des rendements de leurs cultures. Pour y parvenir le projet a identifié trois objectifs spécifiques : renforcement des capacités des services du MARNDR en production de semences et contrôle de qualité des semences, renforcement des capacités opérationnelles des Groupements de Production Artisanales de Se-



mences (GPAS) en production, commercialisation et conservation des Semences de Qualité Déclarée (SQD), et la vulgarisation des SQD tout en améliorant la capacité productive des agriculteurs familiaux.

a. Impact et résultats stratégiques

Ce projet a commencé en 2016 et a été fortement affecté par l'ouragan Mathieu, qui a affecté autant les avoirs des Groupements de Production Artisanale de Semences (GPAS) que les rendements agricoles. Il est donc trop tôt, ici aussi, pour parler d'impact. Toutefois le projet a demandé une extension au 11 janvier 2018, accordée par le Comité de Pilotage, afin de pouvoir obtenir les résultats escomptés, car il n'était pas possible de prévoir les dommages que l'ouragan allait causer en octobre 2016.

Ce projet a commencé en 2016 et a été fortement affecté par l'ouragan Ma

Les réalisations principales du projet ont été :

- La collaboration avec le Service National Semencier (SNS) pour la formation, en collaboration avec la FAO, de 300 personnes (dont 41% de femmes) de 20 GPAS sur les techniques de production, conditionnement et conservations des SQD.
- L'élaboration du premier Catalogue National des Espèces et Variétés (CNEV) cultivés en Haïti qui servira d'outil de base pour l'homologation des variétés et la certification des semences.
- Signature d'un protocole d'accord entre le SNS et

la FAO pour la production de 30 tonnes de semences de base de pomme de terre et 4 tonnes de semences de base de haricot sur la ferme Savane Zombi et 27 tonnes de semences de base de maïs sur la ferme Ley

- Formation des membres de comités de gestion de 20 GPAS sur la production de semences, gestion d'une entreprise agricole, utilisation d'outils de comptabilité, formation de microprojets et gestion de microcrédits.

- Production et commercialisation par ces GPAS de 22 tonnes de SQD de maïs, 22,5 tonnes de SQD de haricot, et 2,4 millions de boutures de patate douce. La production est en dessous des objectifs en raison des dommages causés par l'ouragan Mathieu
- Tenue de deux foires aux semences au bénéfice de 800 ménages vulnérable affectés pour l'ouragan afin de relancer leur production agricole. L'évaluation préliminaire indique un rendement moyen supérieur à la moyenne pour cette assistance semencière si les conditions climatiques restent bonnes.



Un bénéficiaire des semences issues des foires aux semences organisées à Torbeck dans son champ de haricot.

b. Produits clés

Renforcement des services et capacités techniques et organisationnelles :

- Deux essais de sélection variétale sont installés et suivis, avec des résultats attendus en avril 2017
- Un protocole d'accord a été signé entre la FAO et le SNS pour la production de 30 tonnes de semences de base de pommes de terre, 4 tonnes de semence de base de haricot et 27 tonnes de semences de bases de maïs sur deux fermes pendant deux saisons agricoles

- Les membres de 14 GPAS pratiquent déjà différentes bonnes pratiques agricoles grâce aux Champs-Écoles Paysan animés par les facilitateurs formés et supervisés par les techniciens du projet
- Deux foires aux semences ont été organisées en faveur de 800 ménages affectés par l'ouragan Mathieu, afin de leur permettre de relancer leur production agricole, grâce aux bons d'achat subventionnés reçus lors des deux foires

Une illustration des efforts en cours par les GPAS appuyés par le projet



Le technicien de la FAO apprend aux membres du GPAS AIPP de Polvo comment faire le traçage des courbes de niveau dans le cadre des bonnes pratiques agricoles.

Les GPAS appuyés par le projet sont déjà conscients qu'avec les changements climatiques et les catastrophes naturelles qui frappent régulièrement le pays, il est nécessaire que la production de semences soit accompagnée par des pratiques agricoles résilientes telles que le paillage, l'agriculture de conservation, la plantation des haies vives sur les courbes de niveau et l'agroforesterie pour améliorer la fertilité des sols et stabiliser les rendements des cultures. Cependant, l'expérience vécue après l'ouragan Mathieu leur a montré que même avec l'application de ces bonnes pratiques agricoles, certaines catastrophes naturelles sont tellement violentes qu'elles détruisent toutes les cultures, y compris les arbres, sur leur passage. C'est pourquoi certains d'entre GPAS ont commencé à initier des caisses de résilience axées sur l'épargne et les crédits communautaires pour la protection sociale et l'adaptation aux catastrophes naturelles. Mais, pour que ce système d'épargne et crédit communautaire soit durable et bien intégré dans leurs activités, ils ont encore besoin d'un appui technique.

- Formation de 300 membres de 20 GPAS, dont 123 femmes, par le SNS et la FAO sur les techniques de production, conditionnement et conservation de semences et plants de qualité déclarée
- Production par les GPAS partenaires de 22 tonnes de SQD de maïs et de 2,4 millions de boutures de patate douce, en dessous des prévisions, en raison des dommages causés par l'ouragan Mathieu
- Bons de commande établis pour les fournisseurs de la FAO afin de livrer à chacun des 20 GPAS 3 silos, 4 bâches et 600 sacs en avril 2017

c. Défis, leçons et opportunités

Avec la signature du protocole d'accord entre la FAO et le SNS pour la production de semences, et en raison des dommages causés par l'ouragan Mathieu, le projet a demandé une extension sans coûts additionnels de six mois, soit jusqu'au 11 janvier 2018.

Le défi est de constater si les deux essais de sélection variétale donneront les résultats escomptés, et constater le niveau des rendements agricoles lors de la prochaine campagne, compte tenu de la forte exposition du pays aux aléas climatiques.

4. RÉSULTATS FINANCIERS

Ce chapitre présente les données et les analyses sur le total des contributions reçues par le FRH au 31 décembre 2016. Les informations financières relatives à ce fonds sont également disponibles sur le portail du Bureau des fonds multipartenaires (Gateway) à l'adresse suivante : <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/HRF00>

4.1. Sources, utilisation et solde des fonds

Au 31 décembre 2016, le montant total des contributions reçues par le FRH était de **147,580,000** dollars américains et **711,896** dollars américains d'intérêts ont été perçus. Le remboursement des contributions a été de **694,170** dollars américains, ce

qui porte le montant cumulé des fonds à **147,597,726** dollars américains, comme le démontre le tableau ci-dessous.

Sur ce montant, **146,084,781** dollars américains ont été transférés à 8 organisations participantes dont **129,579,636** dollars américains ont été déclarés comme dépensés. Les frais de l'Agent administratif ont été facturés au taux approuvé de 1 % des dépôts et s'élèvent à **1,475,800** dollars américains. Le tableau 1 fournit un aperçu global des sources, des utilisations et du solde des fonds du FRH au 31 décembre 2016.

Tableau 2. Aperçu de la situation financière au 31 décembre 2016 (en dollars américains)*

	Année 2015	Année 2016	Total
Sources des fonds			
Contributions brutes	1,000,000	19,000,000	147,580,000
Revenu des intérêts et placements perçus par le fonds	770	12,728	22,368
Revenu des intérêts reçus des organisations participantes	-	4,228	689,528
Remboursements versés par l'Agent administratif aux contributeurs	(694,170)	-	(694,170)
Solde du fonds transféré à un autre fonds	-	-	-
Autres revenus	-	-	-
Total : sources des fonds	306,599	19,016,956	147,597,726
Utilisation des fonds			
Transfert aux organisations participantes	990,000	18,810,000	146,104,200
Remboursements reçus des organisations participantes	-	(15,059)	(19,419)
Montant net financé aux organisations participantes	990,000	18,794,941	146,084,781
Frais de l'Agent administratif	10,000	190,000	1,475,800
Coûts directs (Comité de pilotage, Secrétariat, etc.)	-	-	-
Frais bancaires	7	184	320
Autres dépenses	-	-	-
Total : utilisation des fonds	1,000,007	18,985,125	147,560,901
Variation du solde des fonds disponibles auprès de l'Agent administratif	(693,407)	31,831	36,825
Solde d'ouverture du fonds (1 ^{er} janvier)	698,401	4,994	-
Solde de clôture du fonds (31 décembre)	4,994	36,825	36,825
Montant net financé aux organisations participantes	990,000	18,794,941	146,084,781
Dépenses des organisations participantes	6,070,537	5,277,256	129,579,636
Solde des fonds disponibles auprès des organisations participantes			16,505,145

4.2. Intérêts perçus

Outre les contributions des donateurs, le FRH reçoit également des intérêts. Les intérêts sont perçus de deux manières : 1) sur le solde des fonds détenus par l'Agent administratif (les « intérêts perçus par le fonds ») et 2) sur le solde des fonds détenus par les organisations participantes (les « intérêts perçus par les organisations ») lorsque leurs règlement financier et

règles de gestion financière autorisent le reversement d'intérêts à l'Agent administratif. **Au 31 décembre 2016**, les intérêts perçus par le fonds s'élèvent à **22,368** dollars américains et les intérêts perçus par les organisations participantes s'élèvent à **689,528** dollars américains, soit un montant cumulé d'intérêts perçus de **711,896** dollars américains. Des détails sont fournis dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3. Sources des intérêts et placements perçus, au 31 décembre 2016 (en dollars américains)*

Intérêts	Années antérieures	Année en cours	Total
	au 31 déc. 2015	janv. à déc. 2016	
Agent administratif			
Intérêts perçus par le fonds et placement perçu	9,640	12,728	22,368
Total : intérêts perçus par le fonds	9,640	12,728	22,368
Organisation participante			
FAO		4,228	4,228
PNUD	635,668		635,668
UNOPS	49,632		49,632
Total : intérêts perçus par les organisations	685,300	4,228	689,528
Total	694,940	16,956	711,896

4.3. Transferts de fonds

Au 31 décembre 2016, l'Agent Administratif, avec l'approbation du Comité de pilotage du FRH, a transféré des fonds à huit organisations participantes, représentant un total de 146,104,200 dollars

américains. Le tableau 3 fournit des informations supplémentaires sur les remboursements reçus par le Bureau des fonds multipartenaires et sur le montant net financé à chaque organisation participante.

Tableau 4. Transfert, remboursement et montant net financé, par organisation participante, au 31 décembre 2016 (en dollars américains)*

Organi- sations partici- pantes	Années antérieures			Année en cours			Total		
	au 31 déc. 2015			janv. à déc. 2016					
	Transferts	Rembourse- ments	Montant net financé	Transferts	Rembourse- ments	Montant net financé	Transferts	Rembourse- ments	Montant net financé
FAO	3,460,580		3,460,580	1,980,000	(15,039)	1,964,961	5,440,580	(15,039)	5,425,541
ILO	5,255,755	(4,360)	5,251,395		(20)	(20)	5,255,755	(4,360)	5,251,375
IOM	18,360,592		18,360,592				18,360,592		18,360,592
PNUD	63,079,427		63,079,427	16,830,000		16,830,000	79,909,427		79,909,427
UNEP	5,105,775		5,105,775				5,105,775		5,105,775
UNFPA	85,600		85,600				85,600		85,600
UNHABI- TAT	12,780,640		12,780,640				12,780,640		12,780,640
UNOPS	19,165,831		19,165,831				19,165,831		19,165,831
Total	127,294,200	(4,360)	127,289,840	18,810,000	(15,059)	18,794,941	146,104,200	(19,419)	146,084,781

4.4. Dépenses et taux d'exécution

Toutes les dépenses finales durant l'année 2016 ont été communiquées par le siège de chaque Organisation Participante. Elles ont été consolidées par le Bureau MPTF.

Les dépenses de chaque projet sont engagées et suivies par chaque Organisation Participante, et sont communiquées selon les catégories établies pour le rapport harmonisé inter-agence. Les dépenses engagées sont communiquées à travers l'outil de rapport financier en ligne qui figure sur le site web du Bureau MPTF. Les données concernant l'année 2016

sont postée sur le site du Bureau MPTF GATEWAY <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/HRF00>.

4.4.1 Dépenses déclarées par organisation participante

En **2016, 5,277,256** dollars américains ont été déclarés comme étant dépensés par les Organisations Participantes. Comme mentionné sur le tableau ci-dessous, le total cumulatif net financé s'élève à **146,084,781** dollars américains et les dépenses cumulées des Organisations Participantes sont de **129,579,636** dollars américains. Ceci correspond à un taux d'exécution global du Fonds de **89** pourcent.

Tableau 5. Montant net approuvé, net financé, dépenses déclarées par organisation participante et taux d'exécution financier, au 31 décembre 2016 (en dollars américains)*

Organisation Participante	Montant approuvé	Transfert net	Dépenses			Taux d'exécution %
			Jusqu'au 31-déc-2015	En cours Jan-Déc-2016	Cumulatif	
FAO	5,440,580	5,425,541	3,439,817	407,106	3,846,923	70.90
ILO	5,255,755	5,251,375	5,251,375		5,251,375	100.00
IOM	18,360,592	18,360,592	15,425,606	2,934,986	18,360,592	100.00
UNDP	79,909,427	79,909,427	62,993,102	1,875,999	64,869,101	81.18
UNEP	5,105,775	5,105,775	5,105,774	1	5,105,775	100.00
UNFPA	85,600	85,600	85,600		85,600	100.00
UNHABITAT	12,780,640	12,780,640	12,836,632	68,635	12,905,267	100.98
UNOPS	19,165,831	19,165,831	19,164,474	(9,471)	19,155,003	99.94
Grand Total	146,104,200	146,084,781	124,302,381	5,277,256	129,579,636	88,70

4.4.2. Dépenses par projet

Tableau 6. Montant net approuvé, dépenses déclarées, et taux d'exécution par Project et par Organisation Participante au 31 décembre 2016 (en dollars américains)

Sector / Project No. and Project Title		Participating Organization	Project Status	Total Approved Amount	Net Funded Amount	Total Expenditure	Delivery Rate %
Agriculture							
00099990	UNDG/HRF-11 Seed Production	FAO	On Going	693,000	693,000	139,620	20.15
00099991	UNDG/HRF-12 Dairy Production	FAO	On Going	1,287,000	1,287,000	267,486	20.78
00080492	UNDG/HRF-9 Prod Lait	FAO	Operationally Closed	1,980,000	1,965,724	1,960,001	99.71
Agriculture: Total				3,960,000	3,945,724	2,367,107	59.99
Capacity Building							
00097553	UNDG/HRF-10 Appui au Cycle e	UNDP	On Going	990,000	990,000	697,056	70.41
00102176	UNDG/HRF-13 Vocational Trainin	UNDP	On Going	16,830,000	16,830,000		0
00080016	UNDG/HRF-5 Capacit CIRH	UNDP	Operationally Closed	990,000	990,000	987,864	99.78

Capacity Building: Total				18,810,000	18,810,000	1,684,920	8.96
Debris Removal and Management							
00076883	UNDG/HRF-1 Gestion des Dis	UNDP	Operationally Closed	16,780,500	16,780,500	16,729,484	99.70
00082555	UNDG/HRF-1 Gestion des Dis II	ILO	Operationally Closed	2,728,500	2,724,140	2,724,140	100.00
00082555	UNDG/HRF-1 Gestion des Dis II	UNDP	Operationally Closed	19,507,000	19,507,000	19,292,563	98.90
00082555	UNDG/HRF-1 Gestion des Dis II	UNHABITAT	Operationally Closed	2,514,500	2,514,500	2,502,282	99.51
Debris Removal and Management: Total				41,530,500	41,526,140	41,248,469	99.33
Disaster Risk Reduction							
00079112	UNDG/HRF-6 Plan de Prevention	UNDP	On Going	9,860,400	9,860,400	8,991,851	91.19
00077386	UNDG/HRF-4 Capacity building i	IOM	Financially Closed	1,980,000	1,980,000	1,980,000	100.00
Disaster Risk Reduction: Total				11,840,400	11,840,400	10,971,851	92.66
Environment & Sustainable Devt							
00077387	UNDG/HRF-2 Disaster Risk Reduc	FAO	Operationally Closed	1,480,580	1,479,817	1,479,817	100.00
00077387	UNDG/HRF-2 Disaster Risk Reduc	UNDP	Operationally Closed	6,439,420	6,439,420	6,358,504	98.74
00077735	UNDG/HRF-3 Southwest Sustain-ab	UNEP	Financially Closed	5,105,775	5,105,775	5,105,775	100.00
00077735	UNDG/HRF-3 Southwest Sustain-ab	UNOPS	Financially Closed	2,814,225	2,814,225	2,814,225	100.00
Environment & Sustainable Devt: Total				15,840,000	15,839,237	15,758,321	99.49
Housing							
00079654	UNDG/HRF-7 Appui a reconstr	IOM	Operationally Closed	12,585,330	12,585,330	12,585,330	100.00
00079654	UNDG/HRF-7 Appui a reconstr	UNDP	Operationally Closed	1,486,230	1,486,230	1,391,229	93.61
00079654	UNDG/HRF-7 Appui a reconstr	UNFPA	Operationally Closed	85,600	85,600	85,600	100.00
00079654	UNDG/HRF-7 Appui a reconstr	UNHABITAT	Operationally Closed	10,266,140	10,266,140	10,402,985	101.33
00079920	UNDG/HRF-8 16 quartiers 6 camp	ILO	Operationally Closed	2,527,255	2,527,235	2,527,235	100.00
00079920	UNDG/HRF-8 16 quartiers 6 camp	IOM	Operationally Closed	3,795,262	3,795,262	3,795,262	100.00
00079920	UNDG/HRF-8 16 quartiers 6 camp	UNDP	Operationally Closed	7,025,877	7,025,877	10,420,550	148.32
00079920	UNDG/HRF-8 16 quartiers 6 camp	UNOPS	Operationally Closed	16,351,606	16,351,606	16,340,778	99.93
Housing: Total				54,123,300	54,123,280	57,548,969	106.33
Grand Total				146,104,200	146,084,781	129,579,636	88.70

4.4.3 Dépenses déclarées par catégorie

Catégories de dépenses du CCS de 2012

1. Personnel
2. Provisions, produits et matériels
3. Equipement, véhicules, meubles et dépréciation
4. Services contractuels
5. Déplacements
6. Transferts et subventions
7. Exploitation générale
8. Coûts indirects

Catégories de dépenses du GNUD de 2006

1. Provisions, produits, équipement et transport
2. Personnel
3. Formation des partenaires
4. Contrats
5. Autres coûts directs
6. Coûts indirects

Tableau 7. Dépenses par catégorie de budget du GNUD, au 31 décembre 2016 (en dollars américains)*

Catégories	Dépenses			Pourcentage du coût total du programme
	Années antérieures au 31 déc. 2015	Année en cours janv. à déc. 2016	Total	
Provisions, produits, équipement et transport (ancienne)	3,548,762	-	3,548,762	2.92
Personnel (ancienne)	4,729,024	-	4,729,024	3.89
Formation des partenaires (ancienne)	275,828	-	275,828	0.23
Contrats (ancienne)	23,895,304	-	23,895,304	19.65
Autres coûts directs (ancienne)	613,137	-	613,137	0.50
Personnel (nouvelle)	16,025,525	975,705	17,001,231	13.98
Provisions, produits et matériels (nouvelle)	6,994,721	244,560	7,239,281	5.95
Équipement, véhicules, meubles et dépréciation (nouvelle)	3,302,508	123,738	3,426,246	2.82
Services contractuels (nouvelle)	39,601,314	667,659	40,268,973	33.12
Déplacements (nouvelle)	2,217,873	183,094	2,400,967	1.97
Transferts et subventions (nouvelle)	8,094,618	164,376	8,258,995	6.79
Exploitation générale (nouvelle)	7,412,576	2,516,901	9,929,477	8.17
Total des coûts du programme	116,711,191	4,876,034	121,587,225	100.00
Total des coûts indirects	7,591,190	401,222	7,992,412	6.57
Total	124,302,381	5,277,256	129,579,636	

4.5 Recouvrement des coûts

Les politiques de recouvrement des coûts du fonds sont déterminées par les dispositions applicables des termes de référence du fonds, du MOU conclu entre l'Agent administratif et les organisations participantes et des accords administratifs types conclus entre l'Agent administratif et les contributeurs, sur la base de taux approuvés par le GNUD. Les politiques en place, au 31 décembre 2016, étaient les suivantes :

- **Frais de l'Agent administratif (AA)** : des frais de 1 % sont facturés lors du dépôt du contributeur et couvrent les services fournis au titre de ladite contribution pour toute la durée du fonds. Pour la période en cours 190,000 dollars américains ont été déduits comme frais de l'AA. Au total, au 31 décembre 2016, **1,475,800** dollars américains ont été facturés au titre des frais de l'AA.
- **Coûts indirects des organisations participantes** : les organisations participantes peuvent facturer des coûts indirects de 7 %. Au cours de la période de référence **401,222** dollars américains ont été déduits à titre de coûts indirects par les organisations participantes. Au total, les coûts indirects s'élèvent à **7,992,412** dollars américains au 31 décembre 2016.

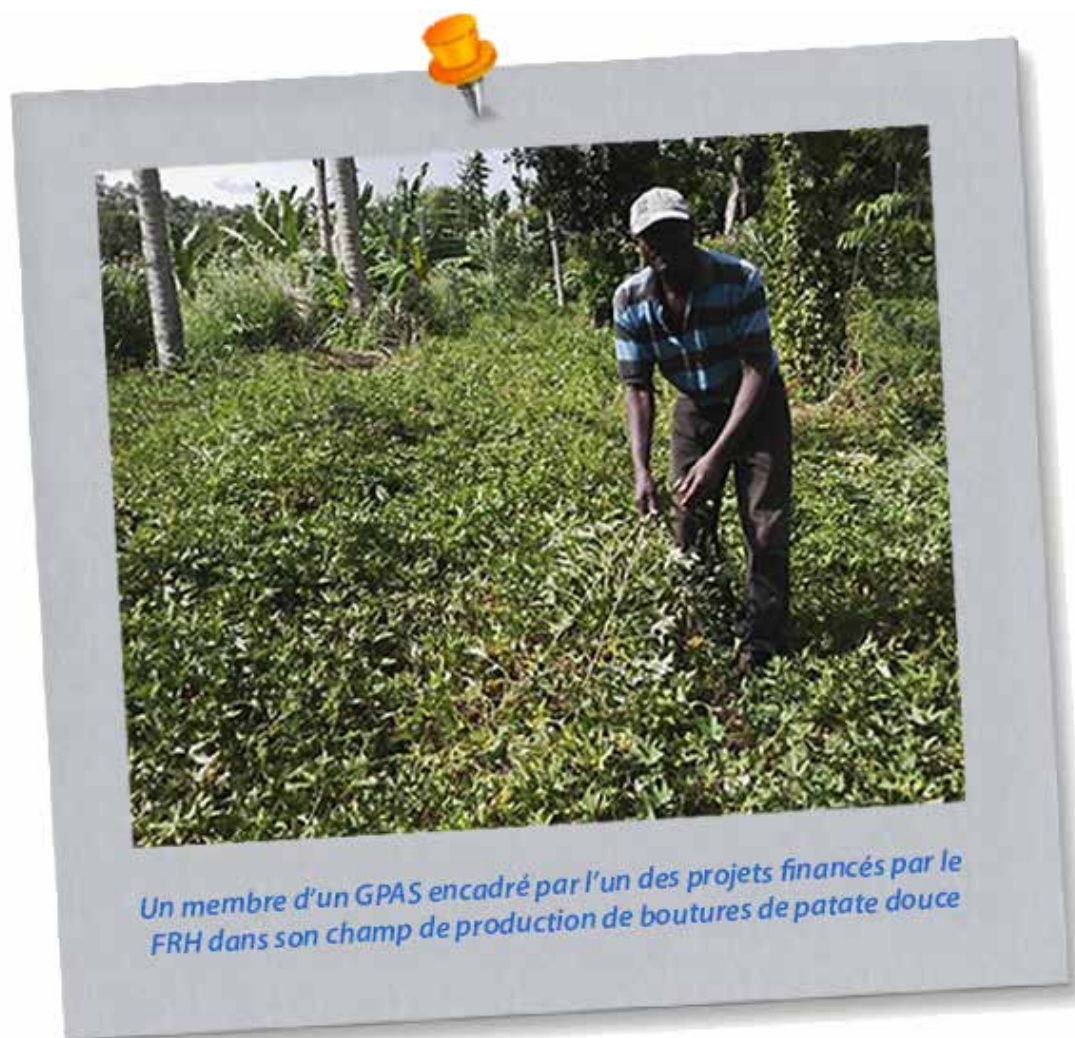
4.6 Transparence et responsabilité

Le Bureau MPTF continue à fournir des informations sur le GATEWAY (<http://mptf.undp.org>) – une plateforme de partage des connaissances offrant en temps réel les données : information financière du système de comptabilité MPTF des contributions des bailleurs, budgets des programmes et transferts aux Organisations participantes. Tous les rapports narratifs sont publiés sur le site MPTF GATEWAY, avec des outils et des tableaux d'affichage des données financières et programmatiques. Il est conçu pour fournir de façon transparente et responsable des services de gestion de fonds pour renforcer la cohérence, l'efficacité et l'efficience. Les données concernant le HRF sont accessibles sur une page dédiée du Gateway, <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/HRF00>, avec une mise à jour régulière des informations.

5. CONCLUSIONS, ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES

L'évolution de besoins se reflète dans les projets qui demeurent actifs au sein du FRH. Le plus gros de efforts de redressement est désormais terminé, mais la vulnérabilité du pays aux catastrophes naturelles qui ne cessent de s'abattre d'année en année montre l'importance qu'il faut accorder à la gestion des risques et désastres, ainsi qu'aux conséquences du changement climatique.

Le projet de prévention du risque sismique doit pouvoir arriver à échéance en 2017, alors que le projet d'Appui au Cycle Électoral en Haïti, qui a joué un rôle clé dans la tenue des élections de 2016 et 2017, devrait également pouvoir compléter ses objectifs au cours de cette année 2017, pour autant que la situation politique confère la stabilité nécessaire au pays. Les deux projets agricoles devraient également arriver à échéance, l'un en 2017 et l'autre le 11.1.2018. Le projet d'appui à la formation



Les dommages causés par l'ouragan Mathieu ont affecté quatre de cinq projets en exécution. Il est notoire que trois des projets financés (les deux projets agricoles et le projet d'appui à la formation professionnelle) soient de nouveau projets lancés en 2016 dans deux des secteurs prioritaires, l'un affecté par l'ouragan et le second par les besoins de réforme structurelle : l'agriculture et l'emploi.

professionnelle quant à lui est prévu sur une durée de 42 mois, jusqu'en 2019.

Avec ces nouveaux projets, le FRH vise à démontrer une certaine flexibilité et un engagement continu auprès des Haïtiens malgré les nombreuses difficultés et les défis contextuels. Ainsi, avec le financement de ces trois nouveaux projets, le montant global des financements du FRH augmente jusqu'à plus de 146 millions de dollars US.

Il est important de noter que le nouveau projet de formation professionnelle est un exemple de collaboration Sud-Sud entre Haïti et le Brésil, et porte sur un secteur stratégique important pour le pays : l'emploi des jeunes.

Il faut espérer que la consolidation du processus démocratique en 2017 et l'instauration du nouveau gouvernement issu des élections permettra d'obtenir la sécurité et la stabilité qui ont tant fait défaut ces dernières années. La récupération sociale et économique doit se nourrir de conditions porteuses afin de pouvoir trouver l'engrais qui soutiendra ces efforts. Les résultats du projet d'Appui au Cycle Électoral en Haïti ont été essentiels pour contribuer à la tenue des élections du 20 novembre 2016 et du 29 janvier 2017. Le nouveau gouvernement devra se préparer pour répondre aux multiples besoins du pays qui demeure le plus pauvre du continent américain, avec des situations d'urgence qui ne font que de fragiliser le tissu socio-économique du pays, encore souffrant des conséquences du séisme de 2010.

Les efforts doivent aussi se poursuivre pour assurer les changements d'attitudes et de comportement de la population par rapport à la gestion des risques de catastrophe, compte tenu de la haute vulnérabilité du pays aux catastrophes naturelles, et des pratiques de construction. L'incorporation de la GRD dans le cursus scolaire serait un point d'entrée important à cette fin. De plus, la culture de la bonne gouvernance et la transparence dans le secteur associatif et privé doit aussi pouvoir s'asseoir définitivement afin de rendre les entreprises et les associations plus transparentes, performantes et compétitives. Enfin, le rôle de la femme et sa participation active dans tous les différents projets doit aussi être assuré par un ciblage adéquat des bénéficiaires. Tous ces aspects sont donc tributaires de la capacité de diffuser, sensibiliser et convaincre les populations du besoin concernant les changements de comportement qui faciliteront la récupération socio-économique.

Le système des Nations-Unies se tient à la disposition des Haïtiens et du nouveau gouvernement afin d'appuyer les efforts en cours pour contribuer à remettre le pays sur le sentier d'une récupération sociale et économique durable.